



Informations Municipales pour le Conseil communal du 23 juin 2025

Plan d'affectation communal (PACom)

En ce qui concerne notre plan d'affectation communal et à la suite de l'entrevue que M. Gex et moi-même avons eue à la DGTL (Direction générale du territoire et du logement) au mois de mars dernier, nous avons reçu la prise de position du Canton.

La bonne nouvelle concernant le quartier de Pré-Lébaz est confirmée : nous avons réussi à préserver l'intégralité des droits à bâtir des parcelles dans ce quartier. Aucune mesure de dézonage n'est plus exigée. Nous vous donnerons plus de détails sur les quelques modifications de zones et les nouvelles règles de police de construction que prévoit notre PACom lors de la séance extraordinaire prévue le 25 août prochain.

La mise à l'enquête publique de notre projet est un peu retardée, principalement en raison du développement de la zone d'utilité publique se situant entre la ferme communale et la Salle Davel. En effet, nous devons justifier, comme je vous l'avais annoncé au mois de mars dernier, qu'il y a un besoin concret de maintenir ces parcelles actuellement non-bâties et non-aménagées en zone d'utilité publique et indiquer dans notre règlement quels aménagements nous prévoyons dans un délai de 15 ans.

Pour ce faire, nous avons pris contact avec la DGCS (Direction de la cohésion sociale), qui nous a mis en relation avec la fondation « Nos Pénates » qui exploite un EMS à Pully. Cette fondation est à la recherche d'un terrain afin d'agrandir ses infrastructures et bénéficiera d'un financement du Canton dans la cadre d'un programme d'investissement (PIMEMS).

Après deux rencontres, la Municipalité envisage d'octroyer à terme un droit de superficie à cette fondation afin qu'elle puisse construire un EMS de 60 lits, un CAT (centre d'accueil temporaire), et des logements protégés. Une coordination avec la fondation Chante-Bise a également été mise en route. Cette opération permettrait de rentabiliser environ 6000 m² sur la surface de près d'un hectare que comporte cette zone.

Une seconde opération prévue par votre Municipalité consiste à racheter la parcelle 524 d'environ 600 mètres carrés appartenant à un propriétaire privé afin d'avoir plus de marge de manœuvre pour l'implantation des futurs bâtiments. Un préavis à ce sujet va vous être présenté lors de la prochaine séance extraordinaire du Conseil communal le 25 août (convocation reçue vendredi 20.06.2025).

Nous devons avancer dans le développement de ce projet jusqu'à ce nous obtenions une confirmation de la DGCS à l'attention de la DGTL afin que l'affectation et les règles de construction de ces parcelles puissent être concrétisées dans notre plan d'affectation qui sera alors prêt à être mis à l'enquête en septembre prochain. Nous effectuerons la mise à l'enquête de l'abrogation de la zone réservée en même temps.

Changement de prestataire informatique

Depuis l'obtention du crédit par votre Conseil au mois de mars, nous avons accompli un premier jalon important de ce projet : nos employées de l'administration sont prêtes au go live d'ici quelques jours : elles travailleront désormais sur la solution Urbanus de la société Data Consulting. Conformément au budget 2025, nous avons également rééquipé tous les postes de travail avec des laptops et des écrans neufs et des logiciels de dernière génération.

Cette première étape de paramétrage, de migration et de contrôle des données s'est bien passée malgré un calendrier serré et un programme de formation très dense. Nos employées ont relevé ce défi avec volonté et motivation, ce qui a été relevé par les consultants.

Il nous reste quelques modules de formation, en particulier ceux liés à la GED ainsi que la formation des Municipaux sur le portail dont ils disposeront. Nous bénéficierons d'un support accru ces 3 prochains mois afin d'acquérir la maîtrise de ces outils de gestion communale avant que le projet ne s'achève à la fin du mois de septembre.

Sandra Hulaas / 23.06.2025

ORPC (Organisation régionale de Protection Civile du Gros-de-Vaud)

Lors de la séance du 30 avril à Echallens, l'assemblée générale du Conseil intercommunal a accepté les comptes ainsi que la gestion 2024. L'exercice 2024 génère un excédent de revenu de Frs. 105'148.25 principalement en raison des compensations pour perte de gain liées à un arrêt de travail de longue durée d'un membre de l'EM ainsi que du report de la migration vers MCH2. Le coût par habitant est ainsi en diminution de 10,7 % atteignant Frs. 22,42. Il a été décidé de restituer le solde aux communes.

SDIS Haut-Talent (Service Défense Incendie et Secours)

L'assemblée ordinaire de l'Association intercommunale du SDIS s'est déroulée à Cugy le 29 avril relatif à l'adoption des comptes et la gestion 2024. Les comptes ont été présentés pour la dernière fois sous la forme du plan comptable vaudois avant de passer au MCH2 dès 2025. La Commission de gestion et des finances a recommandé au Conseil d'accepter les comptes et la gestion. La votation des membres les a effectivement validés.

Les comptes 2024 se soldent cette fois-ci par un excédent de revenus de CHF 65'101.02. Les démarches de l'optimisation de la gestion ont ainsi porté leurs fruits et apportent une nette diminution des charges. Le coût par habitant baisse à Fr. 16.74 par rapport à 2023 où il était de Fr. 21.02. La différence provient du fait qu'il y a eu moins d'interventions et moins de soldes. Par ailleurs, les subventions ECA ont également augmenté.

Les communes seront remboursées selon la clé de répartition basée sur le nombre d'habitants.

Concernant les 10 ans du SDIS qui seront fêtés le 27 septembre à la Rama de Montheron, les invitations pour la population se feront par tout-ménage à fin août.

Morrens a bougé en mai !

L'événement Suisse.Bouge s'est terminé le 31 mai – mais nous espérons que l'action puisse motiver la population de continuer à faire régulièrement des activités physiques ! Plusieurs milliers de personnes ont participé au projet « Duel intercommunal Coop » et ont accumulé pour leur commune plus de 80 millions de minutes de mouvement dans toute la Suisse – c'est magnifique !

Morrens a obtenu le 43^{ème} rang sur près de 950 communes inscrites dans le palmarès des localités jusqu'à 2'000 habitants. C'est ainsi qu'ont été amassées plus de 86'000 minutes d'efforts physiques dans différentes disciplines sportives ou autres, que cela soit en groupe ou en individuel. A ce dernier titre, 81 personnes ont contribué à ce bon résultat par leur apport spécifique en ayant enregistré leurs minutes sur téléphone portable.

Un grand bravo à ces sportifs/ves ainsi qu'à l'association Arcana qui a contribué au soutien de la Municipalité dans l'organisation de cet événement qui en est à sa deuxième édition dans notre village ! L'année dernière Morrens s'était classé 56^{ème}. Vu ce succès, nous participerons à l'édition 2026 et vous encourageons déjà d'y prendre part.

Lucien Laperrière / 23.06.2025

Nouveau projet de salle de gymnastique et UAPE

L'étude de la future construction de la salle de gym et de l'UAPE avance bon train. Nous avons déjà eu plusieurs séances avec les mandataires et les plans du bâtiment sont de plus en plus précis. Le SEPS et l'EFAJE ont également validé le projet. Nous sommes toujours dans les temps pour une mise à l'enquête à l'automne 2025 et une demande de crédit de construction en printemps 2026. Pour rappel, le bâtiment devrait être terminé pour la rentrée 2028 et il contiendra une salle de gymnastique VD3, ainsi qu'une UAPE de 48 places. Il se situera au nord-ouest du Collège de la Marionnaz.

Rénovation du Collège de la Marionnaz

Les travaux préparatoires ont commencé il y a une semaine avec le montage des échafaudages. Le toit du bâtiment va être détuilé et une nouvelle isolation va être ajoutée. La couverture sera ensuite refaite et des panneaux photovoltaïques vont couvrir la majorité de la toiture. En parallèle, toutes les fenêtres et la grande porte d'entrée vont être remplacées par du triple vitrage. La terrasse va également être réisolée. Tous ces changements vont permettre d'augmenter le confort et de diminuer la consommation énergétique du bâtiment. Les travaux devront s'étaler sur une dizaine de semaines.

En accord avec le corps enseignant, les modulaires vont être démontés en juillet. Ils ne seront finalement pas nécessaires pour le bon déroulement des travaux.

Emmanuel Lehnerr / 23.06.2025

Voirie

Notre employé communal, M. Stéphane Périllard, est actuellement en arrêt auprès de l'assurance accident en raison de problèmes aux pieds. Son absence est de durée indéterminée. En raison de cette absence, un renfort a été mis en place. Vous avez peut-être remarqué une nouvelle personne aux côtés de M. Bruno Da Silva. Il s'agit de Jorgue, un collaborateur provenant d'une société temporaire.

STEP Talent et STEP Mèbre

Pour assurer la continuité du travail, notamment la gestion des "steps", nous avons dû faire appel à une entreprise privée : **WAMAX ROSHARD**. Avant cette décision, une analyse des coûts d'exploitation internes a été effectuée. Elle a montré que le recours à cette société n'entraîne pas de surcoût significatif par rapport à un travail réalisé en interne.

Ponts forestiers

Les deux ponts traversant le Talent sont actuellement en mauvais état. Ces infrastructures sont en copropriété avec la commune de Brétigny. Une rénovation du pont situé entre le Petit Calibre et le Moulin de Brétigny sera rénové cette année, en collaboration avec la Protection Civile. Le second pont, situé à la limite avec Assens, fera l'objet de travaux durant l'été 2026.

Nouvelles installations

Trois nouvelles tables de pique-nique ont été installées sur la commune : sur la place de l'Orme, près du collège, à la Créteau, sur l'aire de pique-nique.

Police des constructions

Nous avons reçu un nombre important de demandes concernant l'installation de panneaux photovoltaïques et de pompes à chaleur. Par ailleurs, plusieurs interventions non planifiées ont mobilisé nos services, notamment pour des remises en état et des corrections suite à des travaux non signalés à l'avance.

Routes

Les travaux de la route d'Assens sont terminés. La route a été élargie et refaite, il ne reste plus que les travaux d'installation de conduites de l'ASET hors chaussée qui auront lieu ultérieurement. Vous pourrez constater que pour éviter des frais de déblai de la terre, le trou dans le champ de la commune à l'entrée de la forêt a été comblé. On évite ainsi une mouille pour l'exploitation et l'entreprise installera à ses frais un nouveau drainage. Le bas de la route des Biolettes a été réparé. Nous attendons la fin de l'étude hydrique et de savoir si nous devons ouvrir à nouveau la route pour envisager d'autres travaux. Les trous sur le chemin des Biolettes seront colmatés par nos employés. Les travaux sur le chemin du Laviau devraient avoir lieu au mois de juillet.

Service industriel

La société Sunrise a tiré sa fibre à travers le village sans avoir besoin de faire des travaux de génie civil.

Eclairage public

Nous sommes toujours en discussion avec la Romande Energie et l'ASET afin de trouver une solution intéressante pour la commune.

Transports et mobilité

La prolongation de la ligne 54 jusqu'à Epalinges prend un peu de retard en raison des travaux à effectuer aux Planches sur le Mont et au Chalet des enfants qui doivent passer la mise à l'enquête.

Service des eaux

Rien de particulier concernant l'adduction.

Des travaux seront entrepris sur le chemin du Vieux-Moulin afin de récupérer les eaux de pluie de la route qui inonde les riverains.

Les tests à la fumée pour mettre en avant les erreurs du séparatif, particulièrement dans le quartier de Pré Lébaz, seront réalisés cet été, un avis vous sera transmis.

Frédéric Gex / 23.06.2025